



Les avocats de la compagnie de téléphonie Haïtel ont dénoncé mercredi les démarches « illégales » entreprises par l'état haïtien en vue de procéder à la vente de la compagnie. Les défenseurs de la famille Ciné ont informé qu'ils ont entamé une action d'opposition des biens et le la propriété de la Haïtel, a constaté Haïti Press Network.

Cette action d'opposition a signifié au Notaire Jean Henry Ceant, à L'état haïtien, au commissaire du gouvernement près le tribunal de Première instance de Port-au Prince.

« Qu'il s'oppose de la manière la plus formelle à la vente éventuelle de certains immeubles appartenant à la Haïtel et la famille Ciné fixé au mardi 12 juin en l'étude du Notaire Jean Henry Ceant... ce, pour l'inobservance des formalités inhérentes à la signification des exploits », a-t-on lu dans l'acte d'opposition. Les défenseurs de la Haïtel ont déploré le « manquement grave et violation volontaire intéressée des règles élémentaires des procédures ».

Les avocats ont également intenté une action de nullité de signification déclarant la faillite de la Haïtel. Cette signification est réputée nulle et sans effet puisqu'il pas signifiée à Franck Ciné.

"Cet acte qui a été déposé à l'adresse du siège social de la Haïtel a signifié plutôt à l'état

haïtien lui-même puisque celui-ci détient le contrôle de l'administration de l'entreprise depuis avril 2012", a expliqué Me Dernio Jean Baptiste Desauguste.

Selon Me Desauguste, on ne peut parler de la faillite de la Haïtel puisqu'il n'a pas eu cessation de paiement au sein de l'institution. Il y a eu plutôt, a-t-il précisé, une suspension de paiement à cause du blocage « illégal » des fonds de la famille Ciné.

« La Haïtel n'est pas à vendre et ne sera pas vendue », a pour sa part déclaré Me Yvel Fanfan mettant en garde tout potentiel acheteur de l'entreprise qui, dit-il, risque de perdre son investissement.

D'un autre côté, les avocats de la famille Ciné ont dénoncé, disent-ils, des démarches de l'état haïtien pour empêcher la tenue d'un jugement juste dans ce dossier.